

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

N°22.06.37

L'an deux mille vingt-deux, treize décembre,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h00 en session ordinaire au siège du SIGV sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Syndical : le 7 décembre 2022

Présents	11
Pouvoirs	1
Absents Excusés	

**OBJET : CONTRATS
D'APPRENTISSAGE**

MEMBRES PRESENTS :

Richard MALLIÉ, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Joseph CASSARO, Isaac HASSINE, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Sylvie SOUCHON, Christian TANTI, Dominique VALÉRA, Amapola VENTRON

MEMBRES ABSENTS :

Corinne LE MEUT

Monsieur le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,

Vu la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

Vu le Décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,

Vu le Décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial.

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans et sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui;

Monsieur le Président propose de conclure deux contrats d'apprentissage pour le service informatique conformément au tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 013-241300425-20221213-22_06_37-DE

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée maximum de la formation
Informatique	1	Technicien supérieur système et réseau (BAC+2)	2 ans
Informatique	1	Administrateur d'infrastructures sécurisées (BAC+3)	1 an

LE COMITE SYNDICAL

Où l'exposé de Monsieur le Président

Après avoir délibéré à l'unanimité

-**Autorise** Monsieur le Président à conclure pour l'année scolaire 2022-2023, et 2023-2024 deux contrats d'apprentissage pour le service informatique conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée maximum de la formation
Informatique	1	Technicien supérieur système et réseau (BAC+2)	2 ans
Informatique	1	Administrateur d'infrastructures sécurisées (BAC+3)	1 an

-**Dit** que les crédits figureront aux budgets 2022, 2023 et 2024

- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif,

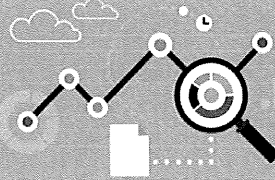
Fait et délibéré à SIMIANE-COLLONGUE, Les jours, mois et an susdits

Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le
Président, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le ... 13/12/22... et de la
publication le ... 13/12/22...





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIGV

Utilisateur : GUEGAN Florence

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	22_06_37
Date de la décision :	2022-12-13 00:00:00+01
Objet :	Contrat d'apprentissage
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.4 - Autres catégories de personnels
Identifiant unique :	013-241300425-20221213-22_06_37-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
013-241300425-20221213-22_06_37-DE-1-1_0.xml	text/xml	841
Nom original :		
22.06.37 contrats d'apprentissage- ok.pdf	application/pdf	1810617
Nom métier :		
99_DE-013-241300425-20221213-22_06_37-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1810617

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2022 à 16h11min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2022 à 16h11min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2022 à 16h11min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2022 à 16h11min21s	Reçu par le MI le 2022-12-13

